



Les conditions restent nuageuses avec des éclaircies jusqu'en toute fin de semaine où le retour des averses est annoncé.

L'essentiel de la
semaine

Poireau : toujours très forte pression thrips. Teigne à surveiller en AB.

Salade : forte pression de thrips au Mont Saint Michel.

Chou - navet : captures de mouche du chou en hausse sur tous les secteurs.

Carotte - persil - céleri : mouche de la carotte, quelques captures dans les parcelles de céleri.

SOMMAIRE :

POIREAU	2
SALADE	4
CHOU	6
CAROTTE - CELERI - PERSIL	8

Sclérotiniose en cultures légumières : Sans cohérence des pratiques, point de salut !

Ce ne sont pas les outils qui manquent pour lutter contre la sclérotiniose. De nombreux moyens existent en effet mais présentent tous une efficacité partielle, dont l'effet est uniquement préventif. Il s'avère donc indispensable de les combiner pour améliorer une situation qui reste actuellement très insatisfaisante en cultures légumières. Cette stratégie nécessite cependant une cohérence de l'ensemble des pratiques pour espérer des résultats.

- ⇒ Revoir les habitudes agronomiques
- ⇒ Mieux appréhender le risque

<http://cultures-legumieres.ecophytopic.fr/node/32254>



Actualité publiée le : 22/08/2018
Source : Unilet / Auteur : HOPQUIN B.
Références : Unilet Infos n°144, juin 2013, p18-19

Animateur référent
Marie-Laure BLANC
FREDON BN
02.31.46.96.53
ml.blanc.fredonbn@wanadoo.fr

Animateur suppléant
Marielle SUIRE
CA 76
02.35.59.47.50
marielle.suire@seine-maritime.chambagri.fr

Directeur de la publication
Daniel GENISSEL
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur www.chambre-agriculture-normandie.fr

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto2.



POIREAU :

Suivi :

Bassin	Parcelles suivies	Stade
Mont Saint Michel	5 parcelles	De 7-8 feuilles à proche récolte
La Haye Pesnel	1 parcelle en AB	
Lingreville	2 parcelles en AB dont 1 uniquement piégeage teigne	
Coutances	1 parcelle en AB piégeage teigne	
Créances	6 parcelles dont 1 en AB	
Surtainville	2 parcelles dont 1 en AB	
Val de Saire	5 parcelles	

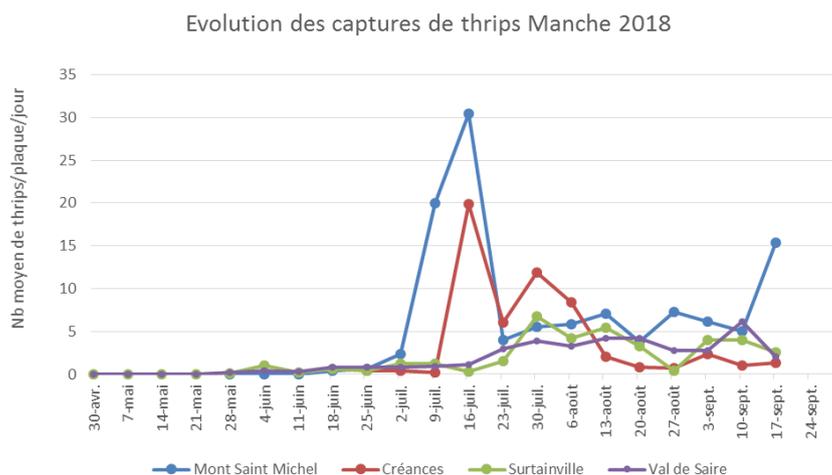
Thrips :Observations :

La présence de thrips est toujours importante dans les parcelles du réseau.

- Mont Saint Michel : des thrips sont observés dans toutes les parcelles sur 20% à 100% des plants (en moyenne sur 65% des plants observés).
- Créances : des thrips sont observés dans toutes les parcelles sur 40% à 100% des plants (en moyenne sur 88% des plants observés).
- Surtainville : des thrips sont relevés dans les deux parcelles sur 8 à 28% des plants (en moyenne sur 18% des plants observés)
- Val de Saire : des thrips sont notés dans trois parcelles sur 12% à 80% des plants (en moyenne sur 25% des plants).

Relevé des pièges :

Les captures sont en forte augmentation au Mont Saint Michel, elles sont stables sur le secteur de Créances et en baisse dans le nord Cotentin.



Modélisation Thrips CTIFL/SILEBAN sur plateforme INOKI au 14 septembre.

Dates théoriques des émergences d'adulte

Mont Saint Michel	Emergence ce milieu de semaine
Créances	Emergence en cours
Surtainville	Pas d'émergence cette semaine
Val de Saire	Emergence en tout début de la semaine prochaine

Prophylaxie :

- L'irrigation (bassinage) constitue une mesure d'atténuation des populations
- La rotation des cultures
- Le choix variétal

Evolution du risque : Des thrips sont présents et installés dans de nombreuses parcelles du réseau. Le temps sec actuel est favorable à l'augmentation des populations, **le risque d'augmentation des populations est très fort.**

L'observation de vos parcelles est indispensable.

Il convient de raisonner le risque à la parcelle en fonction de la présence ou non de feuillage commercial, du créneau variétal et de la présence de thrips dans les poireaux.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec notamment :

AGRIAL, Association Bio Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de Normandie, DRAAF Normandie, Lycée de Coutances, SILEBAN et les producteurs

Teigne :Observations :

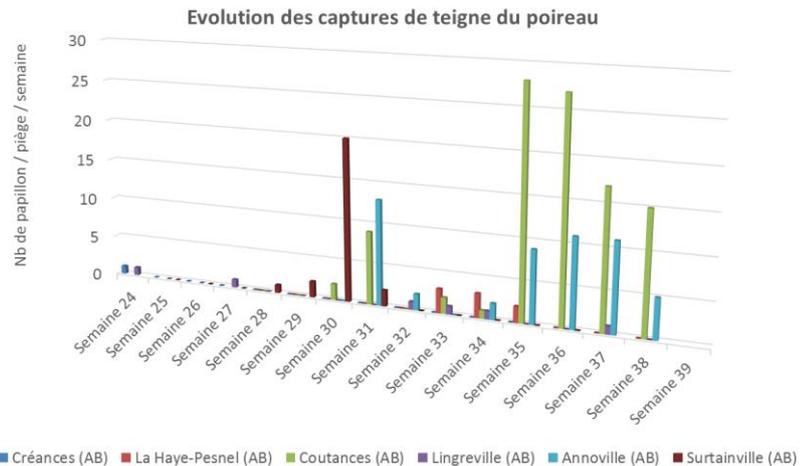
Pas de nouvelles chenilles cette semaine.

Relevé des pièges :

De nombreux papillons sont toujours piégés sur la zone de Coutances et quelques-uns sur Annoville.



Dégâts de teigne

Evolution du risque :

Au vu des captures enregistrées, **le risque reste fort** notamment sur les secteurs de Coutances et de Lingreville dans les parcelles conduites en AB. Le risque débute dès la présence de chenilles. Observez attentivement vos parcelles.

Criocère :

Comme la semaine dernière, des adultes et des larves sont notés sur 20% des plants d'une parcelle conduite en AB.

Evolution du risque : la météo reste favorable au développement de ce ravageur. En parcelle AB, surveillez la présence des adultes et l'émergence des larves.

Alternaria/Stemphylium :

Les symptômes d'Alternaria sont en augmentation uniquement sur la zone de Surtainville. Ils ont été observés dans les deux parcelles sur 20 à 24% des plants

Evolution du risque : pour se développer, ces champignons ont besoin de conditions humides et chaudes. Le temps sec actuel n'est pas favorable, à surveiller en cas de fortes rosées, et en fonction de la sensibilité variétale et du créneau de production.

Rouille :

Quel que soit le secteur la pression de cette maladie est stable dans les parcelles du réseau.

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

Evolution du risque : les conditions douces et humides sont favorables à cette maladie. La présence de rosée associée à un temps couvert est favorable. Le temps sec actuel n'est pas favorable à son développement à surveiller avec le retour des pluies annoncé en fin de semaine.

Evolution à surveiller dans les parcelles en fonction de la sensibilité variétale, du créneau de production et de la présence de forte rosée.

SALADE :

Suivi :

Bassin	Parcelles suivies	Type	Stade
Mont Saint Michel	3 parcelles	Laitue	
Michel	2 parcelles	Frisée	
La Haye-Pesnel	1 parcelle	Feuilles de chêne	10 feuilles à récolte
Créances	1 parcelle	Laitue	
Surtainville	1 parcelle	Batavia - laitue	Séries semaines 31 à 35
Val de Saire	4 parcelles	Batavia - laitue	Série semaine 31 à 35

Noctuelle gamma :

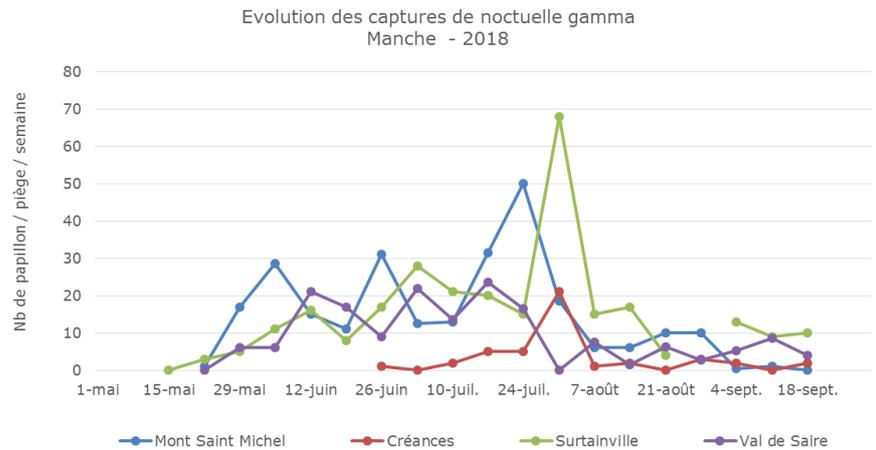
Observations :

Quel que soit le secteur, il n'a pas été observé de ponte ou de chenille dans les parcelles du réseau.

Piégeage :

Les captures sont stables ou en recul selon les secteurs.

Le suivi par piégeage est complémentaire de l'observation et permet d'identifier les périodes de vol du papillon. Il est réalisé à l'aide de phéromones sexuelles spécifiques qui attirent uniquement les individus mâles.



Evolution du risque :

Comme la semaine dernière, la présence en parcelle est très faible, cependant avec le temps sec actuel, il convient d'observer régulièrement vos parcelles afin de détecter les toutes jeunes chenilles.

Puceron :

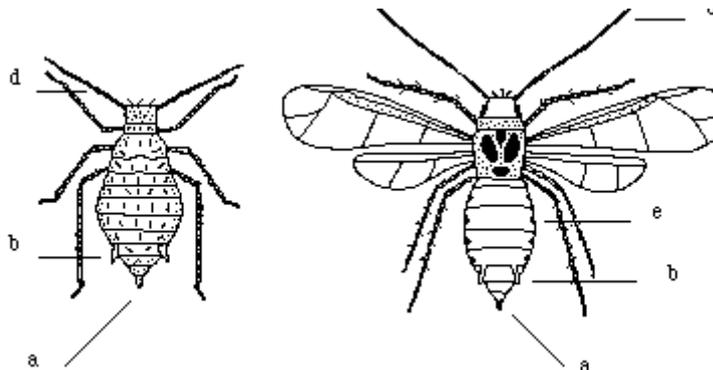
Quelques pucerons ont été observés dans deux parcelles du val de Saire sur 8% des plants.

Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de frais : 20% de salades occupées par au moins un puceron aptère en été.

Evolution du risque :

La pression reste faible. Surveillez vos parcelles ainsi que la présence de la faune auxiliaire.



Forme aptère

Forme ailée
(Dessins source INRA)

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec notamment :

AGRIAL, Association Bio Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de Normandie, DRAAF Normandie, Lycée de Coutances, SILEBAN et les producteurs

Thrips :

Comme depuis deux semaines, des thrips sont présents dans toutes les parcelles de laitue du Mont Saint Michel. Cette présence va de 16 à 100% des plants.

Laitue avec piqûres de thrips

Evolution du risque :

Des thrips et des piqûres sont observés, les conditions climatiques sont très favorables, **le risque de dégâts est très important**. Observez vos parcelles afin de repérer les thrips.

Mildiou :

Cette maladie est notée dans deux parcelles du val de Saire sur 4 à 8% des laitues. La présence de cette maladie est également signalée sur des laitues en récolte au Mont Saint Michel. En parcelle AB, cette maladie est présente sur 24% des feuilles de chène en récolte.

Prophylaxie :

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

Evolution du risque :

Le temps sec actuel n'est pas favorable mais le temps couvert et les rosées permettent le maintien de l'humidité. Restez vigilants et surveillez vos parcelles notamment si du mildiou est présent dans l'environnement en cas de variétés sensibles et sur les stades proches de la récolte.

Sclérotinia :

Des attaques de sclérotinia sont notées dans une parcelle AB en cours de récolte sur 24% des plants.

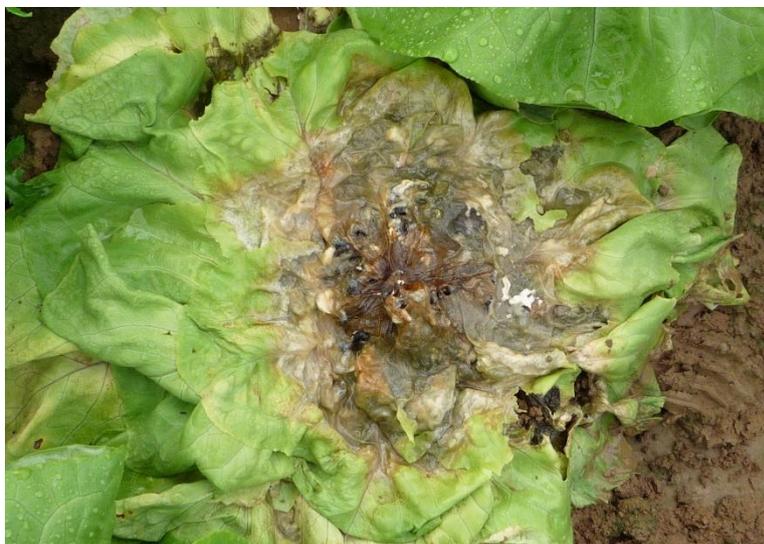
Prophylaxie :

Cf. paragraphe mildiou

Voir en début de bulletin l'article « Sclérotiniose en cultures légumières : sans cohérence des pratiques, point de salut ! »

Evolution du risque :

En cas de conditions humides et de sols chauds, les stades proches de la récolte sont les plus sensibles. Pour le sclérotinia, le risque est inféodé à la parcelle.



Attaque de sclérotinia

CHOU - NAVET :

Suivi :

Département	Parcelles suivies	Stade
Mont Saint Michel	3 parcelles de navet	Début 1 ^{ère} feuille à 5 feuilles
Surtainville	1 parcelle de choux fleur et brocolis en AB 1 parcelle de navet	Plantation semaine 33 Semis semaine 28
Val de Saire	5 parcelles de chou rouge et choux fleur 3 parcelles de navet	Plantations semaines 29 à 34 Semis semaine 21 à 28

Altise :

Il n'a pas été observé d'altises dans les parcelles de choux du réseau.

Prophylaxie :

- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- La pose d'un voile dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque.

Evolution du risque :

La présence en parcelle est nulle, cependant avec le temps sec actuel, observez vos parcelles et restez vigilants sur les jeunes plants de chou (de la plantation à 10 feuilles), les jeunes navets et les radis.

Mouche du chou :

Les captures sont en progression dans tous les secteurs.

Nuisibilité :

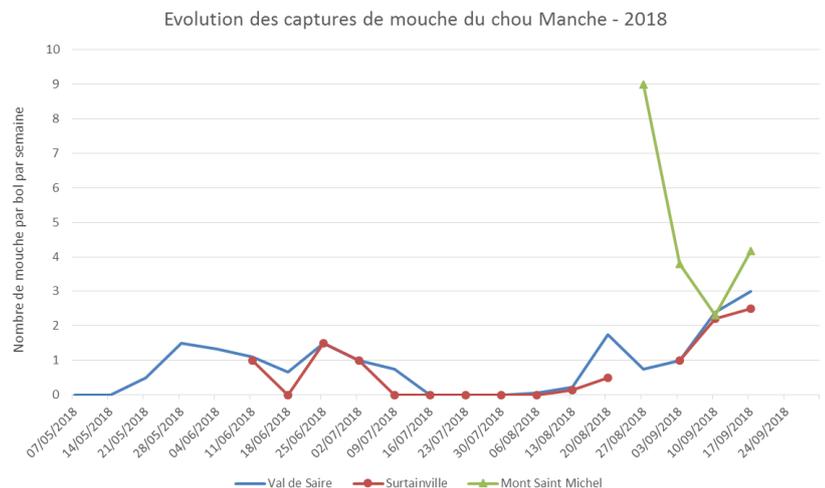
Ce sont les asticots qui sont responsables des dégâts causés aux racines.

Prophylaxie :

- Rotation d'au moins 4 ans entre deux cultures ou intercultures de la famille des crucifères.
- La pose d'un voile sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Vidéo : Protéger les cultures des insectes grâce à des voiles et filets

<https://www.youtube.com/watch?v=js5lsO3v9Y>



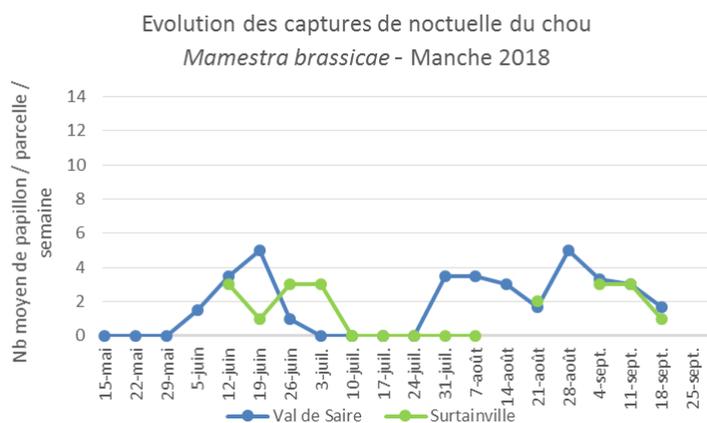
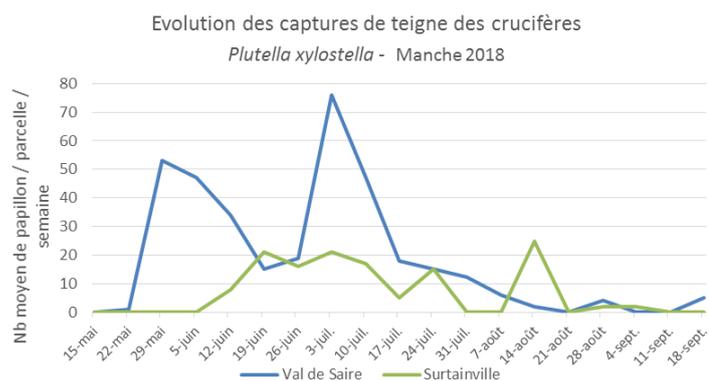
Evolution du risque :

Des captures sont enregistrées sur tous les secteurs. Le risque est présent sur les jeunes plantations de chou et durant tout le cycle des crucifères racines.

Chenilles phytophages :

Observations :

Des chenilles ainsi que des morsures ont été notées dans une parcelle du val de Saire sur 4 % des plants.

Relevé des pièges :

Les captures de noctuelle sont toujours en recul et de faibles captures de teigne sont enregistrées.

Evolution du risque :

Quelques captures sont enregistrées. Observez attentivement le cœur des choux sur les séries en début de pomaison afin de repérer les chenilles qui peuvent s'y dissimuler.

Pucerons cendré :

Des pucerons cendrés sont observés dans une parcelle du val de Saire sur 16% des plants.

Evolution du risque :

Les conditions actuelles sont favorables. Surveillez vos parcelles afin de repérer les premières colonies. Observez l'installation de la faune auxiliaire.

Il convient de raisonner le risque à la parcelle en fonction du créneau de production : pour les choux d'été/automne, le risque est lié à la présence de pucerons sur les pommes.

Pour les choux d'hiver, le risque est beaucoup plus faible et est lié à la perte de vigueur des plants en cas de forte infestation.



Début de colonie de pucerons sur chou en cours de pomaison

Alternaria / maladie des taches noires:

La présence d'Alternaria est stable dans le val de Saire mais plutôt en augmentation à Surtainville. Concernant la maladie des taches noires, elle est en progression dans une parcelle du val de Saire et touche 24% des plants contre 4% la semaine dernière.

Prophylaxie :

- Eliminer les reliquats de culture après récolte.
- Eviter les plantations serrées pour favoriser l'aération.
- Pratiquer des rotations longues.
- Eliminer les crucifères adventices.

Evolution du risque :

temps couvert permet le maintien de l'humidité, favorable à ces maladies. Observez vos parcelles.

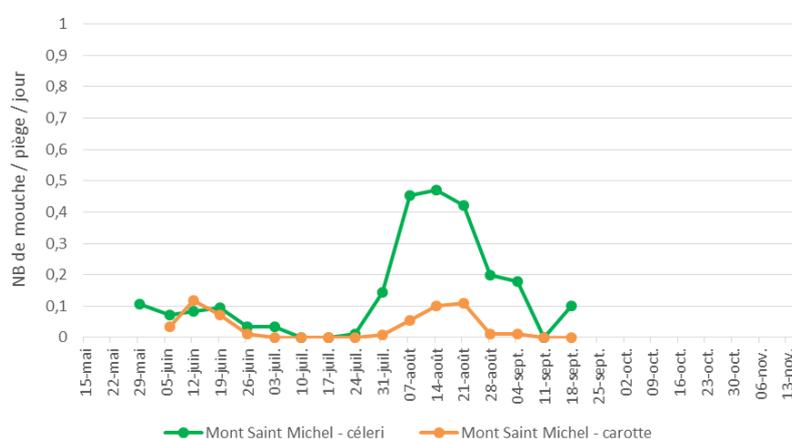
CAROTTE – CELERI - PERSIL :*Suivi :*

Bassin	Parcelles suivies	Stade
Mont Saint Michel	3 parcelles de céleri-rave	Début grossissement
	4 parcelles de carotte	Grossissement
Lingreville	1 parcelle céleri AB	Grossissement
Créances	5 parcelles de carotte	Grossissement
Surtainville	2 parcelles de carotte	Semis et plantation semaine 10
	1 parcelle de céleri	
Val de Saire	1 parcelle de persil	Mise en place semaine 11
	2 parcelles de céleri-branche	Plantation semaine 19
	3 parcelles de carotte	Semis semaines 13 et 22

Mouche de la carotte :Relevé des pièges :

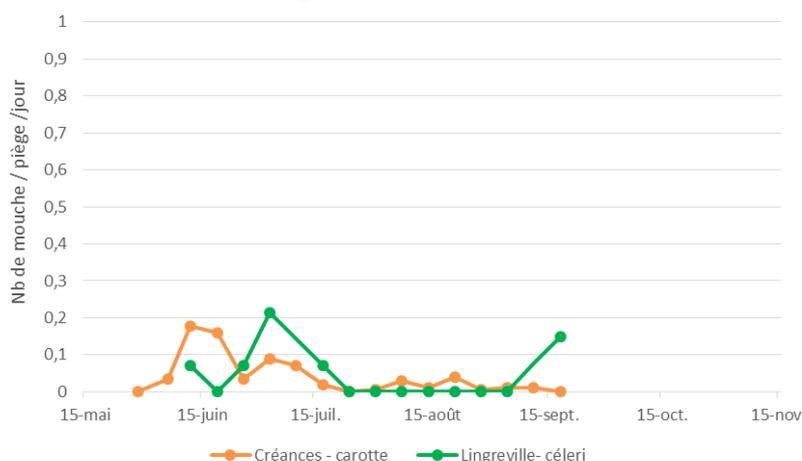
Mont Saint Michel :
Des captures sont enregistrées dans les parcelles de céleri.

Evolution des captures de mouche de la carotte
Mont Saint Michel - 2018



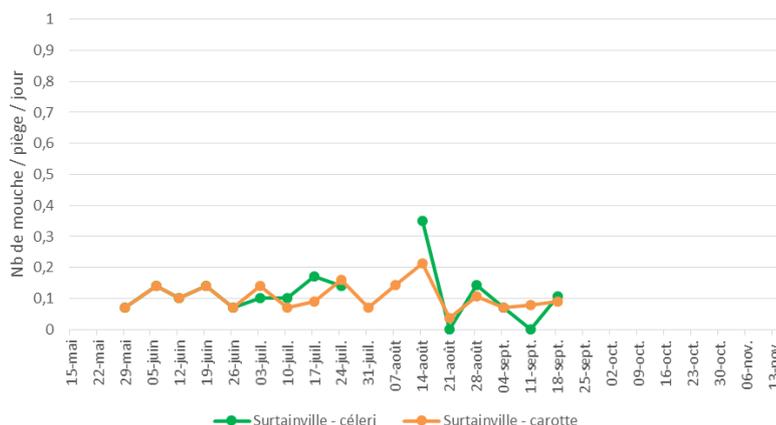
Créances – Lingreville :
Des captures sont enregistrées dans une parcelle de céleri.

Evolution des captures de mouche de la carotte
Lingreville Créances - 2018



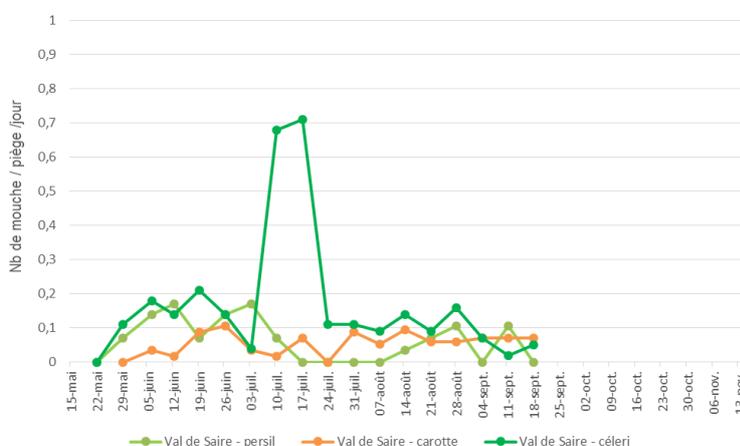
Surtainville : quelques captures en parcelles de céleri.

Evolution des captures de mouche de la carotte
Surtainville - 2018



Val de Saire :
Quelques captures en parcelle de céleri et carotte.

Evolution des captures de mouche de la carotte
Val de Saire - 2018



Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées (Ombellifères).

Evolution du risque :

Quelques captures dans les parcelles de céleri. Reprise du vol à confirmer avec les prochains relevés.

Mouche du céleri :

Quelques mouches du céleri ont de nouveau été piégées dans le val de Saire.

Seuil indicatif de risque :

Sur céleri-rave : sur jeunes plants, jusqu'à 3 semaines après plantation.

Sur céleri-branche : pendant tout le cycle, dépréciation du feuillage.

Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol.

Evolution du risque :

Le risque est présent pour les parcelles de céleri-branche. Surveillez la présence de nouvelles galeries sur le feuillage des céleris-branche.

Septoriose :

La présence de cette maladie est stable au Mont Saint Michel, par contre elle est en progression dans la parcelle de céleri située à Surtainville.

Prophylaxie :

- Rotation d'au moins 5 ans,
- Broyer les résidus de culture aussitôt la récolte et les enfouir profondément.

Evolution du risque :

Cette maladie se développe par foyers dans les endroits humides de la parcelle. L'eau est indispensable à la germination des spores. Les averses et les conditions qui permettent le maintien de l'humidité sont favorables à cette maladie.

Alternaria :

Cette maladie est notée très ponctuellement dans une parcelle du Mont Saint Michel et dans trois parcelles situées dans le nord Cotentin, présence stable.

Evolution du risque :

Les températures actuelles et l'humidité matinale maintiennent le risque. A surveiller notamment sur les cultures à fort développement foliaire. L'irrigation est un facteur favorisant.



Note nationale BSV



**Les abeilles, des alliées pour nos cultures :
protégeons-les !**

http://www.ecophytopic.fr/sites/default/files/Note%20nationale_abeilles%20et%20pollinisateurs_2018_v12_def.pdf

Crédit photos : FREDON BN sauf
mention particulière

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec notamment :

AGRIAL, Association Bio Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de Normandie, DRAAF Normandie, Lycée de Coutances, SILEBAN et les producteurs